

CHARTRE D'ENGAGEMENT

des professionnels du Pôle
éco construction et efficacité énergétique Seine Aval

Nous, professionnels de l'acte de construire, fondateurs et signataires de la « Charte du Pôle Eco Construction & Efficacité Energétique Seine Aval », nous engageons :

○ **en tant qu'acteurs de l'économie et de la société...:**

- **à utiliser au maximum les ressources et savoir-faire locaux :**
Choix des matériaux et équipements, du personnel de l'entreprise, des partenaires
- **à entreprendre une veille active :**
Produits, marchés, réglementations et techniques de mise en oeuvre
- **à nous former de façon active ainsi que nos salariés :**
Spécialisation(s) par métier et/ou secteur ; globalité du processus de production d'un bâti performant
- **à informer et sensibiliser à notre approche nos prospects et clients :**
Transparence des prix ; devoir d'information ; obligation de conseil
- **à faire preuve d'écoute et de coopération :**
Prise en compte des besoins réels et des moyens du client ; valorisation et orientation vers des professionnels spécialisés

○ **en tant que professionnels du bâtiment oeuvrant à la généralisation de bâtiments plus respectueux de la planète, de ses occupants et économe en énergie :**

- **à mettre en avant la nécessaire intégration de l'environnement dans la conception du bâtiment :**
Valorisation des ressources naturelles du site ; limitation des dépenses énergétiques ; intégration dans le paysage
- **à utiliser et mettre en oeuvre au maximum des matériaux, procédés constructifs, solutions énergétiques et équipements :**
 1. **peu nocifs** (pour l'homme et son environnement)
 2. **peu énergivores** pour leur fabrication, leur transport, leur mise en oeuvre, leur utilisation, leur destruction ou recyclage,
 3. **abordables d'un point de vue financier (approche en coût global).**

www.ecoconstruction-seineaval.com

Eu égard à ces principes nous déclarons vouloir

- Nous comporter dans nos pratiques professionnelles conformément à l'esprit de cette Charte
- Participer à la promotion de cette Charte et à encourager les comportements s'y attachant
- Satisfaire aux conditions de référencement et d'implication du Pôle Eco Construction et Efficacité Energétique Seine Aval (promotion du Pôle et participation aux différentes manifestations d'aide à la montée en compétences et au développement de notre réseau).

Signature et cachet de l'entreprise



« L'Europe s'engage en Ile-de-France avec le Fonds européen de développement régional. Le programme d'actions du Pôle Eco Construction et Efficacité Energétique Seine Aval est cofinancé par l'Union Européenne »

